

Le Département du Tarn et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc : un partenariat exemplaire au service de la nature et des territoires

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Albi, le 27 novembre 2025

Le Département du Tarn et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc : un partenariat exemplaire au service de la nature et des territoires

Christophe Ramond, Président du Conseil départemental du Tarn, s'est rendu mardi 4 novembre sur le territoire du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, aux côtés de Christine Bernot, Présidente du Parc, et de plusieurs élus et partenaires.

Cette visite de terrain illustre la coopération étroite entre le Département et le Parc, autour d'un objectif commun : préserver durablement la biodiversité et soutenir une agriculture respectueuse des ressources naturelles.

Un partenariat solide au service de la transition écologique

Depuis plus de vingt ans, le Département du Tarn et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc unissent leurs forces pour protéger les milieux naturels, valoriser les savoir-faire ruraux et accompagner les acteurs locaux. La Présidente du Parc, Christine Bernot, a souligné que « *cette journée illustre la solidité du partenariat qui unit le Parc et le Département du Tarn, soutien d'autant plus essentiel dans la période actuelle.* »

Chaque année, le Département consacre près de 300 000 EUR à son partenariat statutaire avec le Parc. À cette contribution s'ajoutent des aides spécifiques destinées à soutenir des actions

opérationnelles, notamment en faveur de la préservation des prairies naturelles, de la gestion forestière, du développement de la Véloccitanie ainsi que de l'éducation au développement durable.

« Cette coopération est un modèle de ce que nous voulons pour le Tarn : un développement durable fondé sur la valorisation des ressources locales, la solidarité entre territoires et la protection de la nature », a déclaré Christophe Ramond, Président du Département du Tarn.

« Le Parc du Haut-Languedoc est un formidable laboratoire d'initiatives. Ensemble, nous faisons du Tarn un département exemplaire dans la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité. »

Une agriculture à bas carbone, ancrée dans le territoire

La visite s'est déroulée sur une prairie emblématique du partenariat : un site engagé dans un projet pilote d'agriculture à bas niveau de carbone.

Mené entre 2023 et 2025, ce programme vise à accompagner la transition des systèmes d'élevage vers une meilleure utilisation des prairies naturelles.

Financé par l'Agence de l'Eau et le Département du Tarn (à hauteur de 30 %, soit près de 6 000 EUR par an pendant trois ans), ce projet mobilise des partenaires techniques tels que le Conservatoire botanique national des Pyrénées pour mesurer les impacts écologiques et économiques de ces pratiques innovantes.

Objectifs :

- o réduire les intrants,
- o améliorer le stockage du carbone et de l'eau,
- o renforcer la résilience des prairies face au changement climatique.

Cette démarche s'inscrit dans une vision plus large portée par le Parc et le Département : soutenir une agriculture locale et durable tout en l'adaptant aux défis climatiques et au renouvellement des générations.

Le Parc agit ainsi contre la déprise agricole à travers le programme Élus Sentinelles, qui sensibilise les communes rurales à la préservation du foncier agricole et à l'installation de jeunes agriculteurs.

Il conduit également des projets d'avenir comme "Territoire 2035" et "Terres nourricières", qui explorent les nouvelles formes d'installation, de diversification et de transition écologique des

exploitations.

Parallèlement, plusieurs actions valorisent les productions locales typiques du Haut-Languedoc, blé barbu de Lacaune, seigle d'Anglès, oignon de Tarassac, et testent des variétés adaptées au changement climatique, en lien avec la recherche et les acteurs agricoles locaux.

Des actions concrètes pour préserver les espaces naturels tarnais

Le Département et le Parc collaborent étroitement sur de nombreux sites remarquables :

- o Vallée de l'Arn : étude et actions pour la protection de la moule perlière, espèce rare et menacée.
- o Causse de Caucalières-Labruguière : préservation des pelouses sèches, gestion de la fréquentation et valorisation des sentiers.
- o Montagne Noire : soutien à la gestion pastorale et création d'un sentier karstique à Sorèze.
- o Tourbières du Margnès : protection des zones humides et aménagements de découverte.
- o Basse vallée du Lignon : valorisation du site ENS du Saut de la Truite, visité par la délégation.

Ces actions s'inscrivent dans le Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles du Tarn, un outil stratégique pour la protection et la valorisation du patrimoine naturel, dont près de 40 % de la surface se situe dans le Parc du Haut-Languedoc.

Un engagement partagé pour un Tarn durable

À travers ces projets conjoints, le Département du Tarn et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc démontrent leur capacité à conjuguer préservation, innovation et développement local.

Leur partenariat, à la fois technique, humain et financier, contribue à faire du Tarn un territoire pilote de la transition écologique et de la ruralité vivante.

« Protéger nos paysages, soutenir nos agriculteurs et préparer l'avenir : c'est tout le sens de notre action commune avec le Parc », a ajouté Christophe Ramond. « Ce que nous faisons ici, c'est une vision concrète du Tarn durable : un territoire qui agit, innove et transmet. »

Valoriser la laine locale : un symbole du lien entre nature et savoir-faire

À l'occasion de cette visite, le Président du Département s'est vu remettre un plaid « Flor de lana », conçu en pure laine vierge locale et tissé au Musée départemental du Textile.

Ce projet porté par le Parc, avec le soutien de la Région, illustre parfaitement la philosophie partagée: transformer les ressources locales en opportunités économiques et culturelles.

Issu d'un travail collectif entre éleveurs, artisans et institutions, ce plaid symbolise la renaissance d'une filière textile locale durable, tout en valorisant la race ovine de Lacaune, emblématique du territoire.

Pour télécharger les visuels (copyright Département du Tarn) : [cliquer ici](#)

Votre contact

Anna Beauchamp

Service communication

Conseil départemental du Tarn

0563456482

anna.beauchamp@tarn.fr